

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception
28/11/2014

Dossier complet le
28/11/2014.

N° d'enregistrement
F09314 P0270

1. Intitulé du projet

Construction de serres agricoles dotées de toitures photovoltaïques

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SERRE MARAICHÈRE DU BOSQUET

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur Laurent GILLES

RCS / SIRET

EN COURS DE CREATION

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
N° 36 (PLU)	Installation de 10 000 m² à 40 000 m²

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

**Construction de serres à usage agricole d'une surface totale de 1.6014ha de type serre multi-chapelle en verre. Les pans sud des serres seront équipés de panneaux solaires photovoltaïques pour une puissance totale de 1.479MWc.
Le projet permettra le maintien des emplois actuels et pérennisera l'activité agricole familiale (reprise de l'exploitation par son fils).**

4.2 Objectifs du projet

Les serres seront exploitées par l'EARL GILLES ET FILS, avec, principalement, une production de tomates anciennes en été.

Les serres permettront d'améliorer et d'homogénéiser la qualité des productions de saisons, tout en limitant les frais d'entretien (plus de plastique). L'objectif est donc moderniser l'outil de travail (serres tunnels actuelles construites entre 1970 et 1978) et d'améliorer le confort de travail pour les salariés.

Les toitures photovoltaïques produiront l'équivalent de la consommation électrique de près 360 foyers et la production sera injectée sur le réseau publique d'électricité. Les revenus tirés de la vente d'électricité permettront de financer une partie de la serre agricole.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

S'agissant du terrassement, il n'est pas prévu d'importants mouvements de terre, compte tenu de la faible pente du terrain (<1% à ramener à 0.5%). Un fossé sera busé au niveau de la serre n°2.

Les eaux pluviales seront amenées par des puits d'infiltration et des fossés collecteurs, vers un bassin de rétention conformément à la déclaration "Loi sur l'eau", qui servira de bassin de stockage pour la récupération des eaux de pluies.

La structure acier galvanisé de la serre, recouverte de verre transparent en façade et en toiture nord, reposera sur des fondations béton extérieures, en périmètre sous les parois, avec un muret béton d'une hauteur de 30cm par 25cm de largeur; et sur des fondations intérieures par des dés préfabriqués de ciment de 100x14x14cm.

Elle est de volume simple et constituée d'une succession de travées.

Elle sera pré-assemblée en usine, et montée en moins de 8 semaines.

Les modules photovoltaïques seront fabriqués dans l'usine Fonroche de Roquefort, dans le Lot et Garonne. Ce sont des modules Français.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'activité de l'exploitation repose actuellement principalement sur des cultures de tomates anciennes (dont l'Eyraguaise) sous serres tunnels plastiques, et sur des cultures de tournesols en plein champ.

La serre permettra une optimisation des mises en culture et récoltes, toute l'année, dans des conditions de travail significativement améliorées :

- gestion des aléas climatiques : vent - pluies et surtout chaleur (limite la variation de température)**
- conditions de travail améliorées pour le suivi des cultures**
- création et mise en oeuvre de stockage sur site**

La centrale photovoltaïque sera suivie à distance depuis le centre de conduite de Fonroche à Roquefort. La maintenance sera effectuée par les équipes Fonroche.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Déclaration Loi sur l'eau concernant le rejet des eaux pluviales (rubrique 2.1.5.0.)
- Permis de construire

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Autorisation de permis à construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques		Valeur
Serre 1	Serre 2	Superficie totale: 16014m²
Largeur : 47,10m	Largeur : 50m	
Longueur : 140m	Longueur : 188,4m	
Superficie : 6 594m ²	Superficie : 9420m ²	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

**725 Route de Noves
13 630 EYRAGUES**

Coordonnées géographiques¹ Long. 4 ° 51 ' 19 " 26E Lat. 43 ° 05 ' 48 " 91N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Principalement cultures de tomates anciennes en été sous serres tunnels plastiques construites entre 1970 et 1978.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

- POS approuvé le 10/12/2009.
- PPRn Mouvements de terrain/tassements différentiels approuvé le 27/07/2007.

Projet en Zone NCa. Il s'agit d'une zone destinée exclusivement à l'activité agricole et aux constructions nécessaires à cette activité.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se trouve sur AUCUNE ZNIEFF répertoriée. -ZNIEFF terrestre de type II "La Petite Crau" à plus de 600m à l'est du projet. SOURCE : DREAL PACA / Carmen / Base communale PACA
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	SOURCE: DREAL PACA / Carmen
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	SOURCE: DREAL PACA / Carmen / Base communale PACA
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	SOURCE: Prim.net www.bouches-du-rhone.gouv.fr

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	SOURCE: DREAL PACA / Carmen / www.culture.gouv.fr
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune donnée en ligne sur la base de données de la DREAL n'identifie de zone humide sur la zone de projet. SOURCE: DREAL PACA / Carmen
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sur la commune de Eyragues: - PPRn Tassements différentiels approuvé le 27/07/2007. Le projet se trouve en zone d'aléa faible. SOURCE: Prim.net - http://www.argiles.fr
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ne se trouve pas sur une zone de vulnérabilité due aux nitrates. SOURCE: DREAL PACA - CARMEN http://www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ne se trouve pas sur une zone de répartition. SOURCE: DREAL PACA - CARMEN
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le périmètre de protection de captage en eau potable sur la commune ne concerne pas la zone du projet. Captage "Les Moutouses" à <u>plus de 1.5km</u> du projet. SOURCE: eaucourante.fr - Mairie service urbanisme/travaux
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	SOURCE: DREAL PACA / Carmen / SDAP13 www.culture.gouv.fr
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-N2000 Dir. Oiseaux "Les Alpilles" à <u>plus de 2km</u> au sud du projet. SOURCE: DREAL PACA / Carmen
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	SOURCE: DREAL PACA / Carmen / STAP13

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Irrigation des cultures grâce à un forage déjà utilisé pour l'exploitation des parcelles du projet. - Economie d'eau par gestion de l'évapo-transpiration. La consommation d'eau sera équivalente ou inférieure. AUCUN IMPACT
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Dimensionnement d'ouvrages de gestion des eaux de pluie : noues d'infiltration, canalisations, collecteurs drainants. - Création du bassin de rétention/infiltration conforme aux recommandations de la déclaration "Loi sur l'eau".
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Travaux de terrassements effectués par déblais/remblais. Terrain quasiment plat <1%.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun remblai ne sera nécessaire.
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Le projet nécessitera de tailler et à certains endroits d'arracher une haie de cyprès existante de 65m de long. - Terrain utilisé épisodiquement en culture, pas d'intérêt écologique patrimonial. - Pas de corridor de déplacement important pour la faune, ni pour des nichées. SOURCE: DREAL PACA - Cartographie CARMEN
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'aura pas d'impact sur la faune ou flore du site. Le terrain est déjà exploité, avec des serres déjà implantées depuis nombreuses années (1970/1978). La faune est donc déjà habituée à l'activité et aux constructions agricoles.

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les serres vitrées de ce projet permettent d'augmenter la surface agricole exploitable sans faire supporter une extension de l'emprise agricole.</p> <p>Il n'y a donc pas de consommation abusive d'espaces naturels mais une optimisation des terres déjà en culture.</p>
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	SOURCE: Prim.net
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Commune de Eyragues:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inondation - Séisme Zone de sismicité: 3 -Mouvement de terrain - Tassements différentiels <p>Le projet se trouve en zone d'aléa sismique modéré. Le projet est hors du périmètre de la carte d'aléas inondation.</p> <p>SOURCE: Prim.net / Cartorisque</p>
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>- Plan de niveau 2 du plan albopictus anti-dissémination du Chickungunia et de la Dengue.</p> <p>Le bassin envisagé pour la gestion des eaux de pluie n'est pas un bassin de stockage, ils n'a pas vocation à retenir l'eau. Il n'y aura donc pas de stagnation sur de longue période limitant ainsi la possibilité aux larves d'arriver à terme sur leur période nécessaire de développement, qui est de 5 à 10 jours selon les saisons.</p> <p>SOURCE: Consultation de l'EID</p>
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> - Sans impact : uniquement travaux agricoles - En phase diurne, les équipements électriques respectent les normes de l'arrêté du 17/05/2007, paru au JO N°37 du 13/08/2007. - Aucun bruit en phase nocturne.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> - Rejet des eaux de pluie dans les ouvrages prévus pour leur gestion. - Idem pour ruissellement des eaux usées agricoles. - Le nettoyage de la toiture ne se fera qu'avec de l'eau non calcaire, sans produits nettoyants ou détergents.
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Maîtrise et contrôle de l'utilisation des produits phytosanitaires (l'exploitation est en culture raisonnée)
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet consiste à l'élévation de serres vitrées de 5.14m de hauteur. Les serres tunnels adjacentes, qui seront conservées font 3m de haut, soit une différence de hauteur de 2m14.</p> <p>L'impact paysager est naturellement atténué par les haies de cyprès existantes qui seront conservées.</p>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet a pour but d'optimiser la surface cultivable de l'exploitation et de pouvoir travailler dans de meilleures conditions de travail tout en respectant davantage l'environnement.</p> <p>Maintien des emplois existants (+prise de l'activité par son fils) et, à terme, création d'1 ETP.</p>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'étude d'impact n'est pas nécessaire car:

- Pas d'impact environnemental sur la faune: pas de périmètre de protection ou d'inventaire (terres arables) ni sur la flore - pas de sensibilité écologique particulière.
- Pas d'impact sur les masses d'eau (déclaration loi sur l'eau), pas d'affouillement, pas de pollution des eaux souterraines due à l'activité agricole.
- Gestion du rejet des eaux de pluie par un réseau secondaire dense de fossés et un bassin de rétention/infiltration.
- Récupération et stockage des eaux de pluie pour l'aspersion
- Pas d'impact ni de bruit, ni sur les odeurs pour les habitations rapprochées et pour les utilisateurs du site
- Prise en compte du volet paysager pour aménager la visibilité des constructions et l'impact paysager
- Pas d'impact sur le risque naturel

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° ; plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
<p>- Dossier agricole de l'exploitant (Dossier du CHAMP13 - Avis favorable de la commission en date du 18/11/2014) ;</p> <p>- Coupe et façades serres ;</p> <p>-Relevé topographique du site du projet ;</p>

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus **X**

Fait à **Roquefort** le, **28 novembre 2014**

Signature

